Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue le mardi 24 août 2021.

Madame Isabelle Arcoite, agit comme secrétaire-trésorière.

#### Ouverture de la séance

Madame Lise Sauriol, mairesse, informe l'assistance que la séance ordinaire est ouverte à 19h.

# 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du conseil suivants :

Monsieur Richard Lestage, au poste no 1

Monsieur Alain Lestage, au poste no 2

Monsieur Alexandre Brault au poste no 4

Monsieur Marc Lamarre, au poste no 5

Monsieur François Ledoux, au poste no 6

Étaient absents les membres du conseil suivant : Madame Marie-Ève Boutin au poste no 3

#### 2. ORDRE DU JOUR

2.1. Adoption de l'ordre du jour

### Résolution 2021-08-214- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Marc Lamarre, appuyé par monsieur Alain Lestage et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que remis aux membres et présenté cidessous.

ADOPTÉE രു

લ્ય લ્ય લ્ય લ્ય

#### **ORDRE DU JOUR**

#### 3 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2021
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2021
- 3.3 Avis de motion pour le projet de règlement numéro 238-2021
- 3.4 Dépôt du projet de règlement vitesse numéro 238-2021 concernant la circulation, la vitesse, le stationnement et la sécurité
- 3.5 Adoption du règlement numéro 189-2021 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 2004-189 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses
- 3.6 Adoption du règlement numéro 1204-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 1200-2018 sur les usages résidentiels autorisés dans la zone H-03
- 3.7 Adoption de la procédure de traitement des requêtes et des plaintes de citoyens
- 3.8 Adoption de la politique de reconnaissance de l'action bénévole

#### 4 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4.1 Formation du coordonnateur en aménagement COMBEQ
- 4.2 Dépôt d'un projet pour le Fonds Régions et Ruralité Volet 2

- 4.3 Octroi d'un mandat à Génexco pour préparer les documents nécessaires et rédiger la demande de subvention du Programme d'Aide à la voirie locale (PAVL)
- 4.4 Abolition du poste de surveillance de la patinoire
- 4.5 Prolongation du contrat de Charly Lestage jusqu'au 31 août 2021
- 4.6 Proposition au SCFP pour créer un poste permanent à temps plein aux loisirs, indépendant du poste à la réception

#### **5 FINANCES ET TRÉSORERIE**

- 5.1 Adoption des comptes à payer
- 5.2 Remboursement de l'inscription des enfants de bénévoles et des bénévoles/joueurs de soccer pour la saison 2021
- 6 INFORMATIONS SERVICES ET ASSOCIATIONS
- 7 INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRESSE
- 8 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9.1 Formation du service incendie sur les interventions impliquant des véhicules à carburant alternatif (propane)
- 9.2 Démission du pompier Francis L'Italien
- 9.3 Nomination du pompier Alexandre Ducharme St-Amour au poste d'officier

#### 10 TRAVAUX PUBLICS

- 10.1 Octroi du contrat de déneigement à Transport Donald Bourgogne
- 10.2 Appel d'offres pour réparation des dommages causés par un entrepreneur sur Édouard VII
- 10.3 Achat d'armoires pour le chalet des loisirs
- 10.4 Achat de deux abreuvoirs pour le chalet des loisirs
- 11 AMÉNAGEMENT ET URBANISME
- 12 HYGIÈNE DU MILIEU
- 13 LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 14 BIBLIOTHÈQUE
- 15 CORRESPONDANCE ET DEMANDES DE COMMANDITES
- 16 VARIA
- 17 2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18 PROCHAINE RENCONTRE (14 septembre 2021)
- 19 CLÔTURE DE LA SÉANCE

લ્ય લ્ય લ્ય

#### 3. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2021

# <u>Résolution 2021-08-215 – Adoptant le procès-verbal du 6 juillet 2021</u>

Les membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 6 juillet 2021, il est proposé par monsieur Richard Lestage, appuyé par monsieur Marc Lamarre et résolu UNANIMEMENT par les membres du conseil présents, de dispenser madame la directrice générale d'en faire la lecture et d'approuver le procèsverbal de la séance extraordinaire du 06-07-2021 tel que présenté et rédigé.

န္ကာ ADOPTÉE 😪

3.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2021

# <u>Résolution 2021-08-216 – Adoptant le procès-verbal du 13 juillet 2021</u>

Les membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 juillet 2021, il est proposé par monsieur Alain Lestage, appuyé par monsieur Marc Lamarre et résolu UNANIMEMENT par les membres du conseil présents, de dispenser madame la directrice générale d'en faire la lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13-07-2021 tel que présenté et rédigé.

န္တာ ADOPTÉE ဇဒ

3.3. Avis de motion pour le projet de règlement numéro 238-2021

# Résolution 2021-08-217 – Dépôt de l'avis de motion précédant l'adoption du règlement 238-2021

Monsieur Richard Lestage donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption, le règlement numéro 238-2021 abrogeant et remplaçant les précédents règlements sur la circulation, la vitesse, le stationnement et la sécurité.

န္တာ ADOPTÉE ဇဒ

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres présents du conseil et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

3.4. Dépôt du projet de règlement vitesse numéro 238-2021 concernant la circulation, la vitesse, le stationnement et la sécurité

# Résolution 2021-08-218 – Dépôt du projet de règlement numéro 238-2021 concernant la circulation, la vitesse, le stationnement et la sécurité

CONSIDÉRANT les pouvoirs conférés à la Municipalité par le *Code de la sécurité routière* (C-24.2) et la *Loi sur les compétences municipales* (C-47.1);

CONSIDÉRANT QUE les règlements numéros 2010-238, 2011-263, 2013-282, 2013-283, 2014-315, 2015-320, 2015-323, 2016-345, 2016-346, 2017-357, 2018-371 et le RM-2015-332 régissent la circulation, la vitesse, le stationnement et la sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge opportun de refondre les règlements mentionnés en un seul afin de faciliter leur compréhension et leur application;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé à la séance ordinaire du Conseil du 24 août 2021;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver le dépôt du projet de règlement tel que présenté en séance

န္ကာ ADOPTÉE ဇဒ

3.5. Adoption du règlement numéro 189-2021 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 2004-189 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses

#### Résolution 2021-08-219 - Adoptant le règlement numéro 189-2021

CONSIDÉRANT QUE l'article 961.1 du Code municipal du Québec (CM) accorde aux municipalités locales le pouvoir d'adopter, d'amender ou d'abroger des règlements pour déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ces règlements doivent contenir les informations relatives au champ de compétence auquel s'applique la délégation, les montants dont le fonctionnaire ou l'employé peut autoriser la dépense et les autres conditions de la délégation (article 961.1, 2e alinéa);

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses a été adopté en 2004, amendé en 2011 et qu'il comporte de nombreuses dispositions devant faire l'objet d'une révision;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été déposé à la séance ordinaire du Conseil du 8 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du Conseil du 13 juillet 2021;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'adopter le règlement numéro 189-2021 tel que présenté en pièce justificative de la séance.

န္တာ ADOPTÉE ဇဒ

3.6. Adoption du règlement numéro 1204-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 1200-2018 sur les usages résidentiels autorisés dans la zone H-03

### Résolution 2021-08-220 - Adoptant le règlement numéro 1204-2021

CONSIDÉRANT le règlement de zonage numéro 1200-2018 entré en vigueur le 29 août 2018 et visant à gérer les usages et l'aménagement du territoire de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur;

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 1200-2018 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme:

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les usages autorisés à l'intérieur de la zone H-03;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du 8 juin 2021;

CONSIDÉRANT QU'en raison du contexte de pandémie et de l'arrêté ministériel applicable, le Conseil a tenu une procédure de commentaires écrits afin d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles de faire l'objet d'une demande de participation référendaire de la part des personnes habiles à voter;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande n'a été reçue durant la période prévue à l'avis public du 6 août 2021;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents d'adopter le règlement numéro 1204-2021 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 1200-2018 (usages résidentiels autorisés dans la zone H-03) ».

န္တာ ADOPTÉE 🖎

3.7. Adoption de la procédure pour le traitement des requêtes et des plaintes formulées par des citoyens et le formulaire associé

# Résolution 2021-08-221 – Approuvant l'adoption de la procédure de traitement des requêtes et des plaintes formulées par des citoyens et du formulaire associé

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur souhaite se doter d'une procédure de traitement des plaintes et des réclamations formulées par des citoyens;

ATTENDU QUE la Municipalité doit examiner et traiter de façon équitable les plaintes qui lui sont formulées par les personnes intéressées:

CONSÉQUEMMENT il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que la procédure soit adoptée telle que présentée en pièce justificative de la séance.

န္တာ ADOPTÉE ဇဒ

3.8. Adoption de la politique de reconnaissance de l'action bénévole

# Résolution 2021-08-222 – Adoptant la politique de reconnaissance de l'action bénévole

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur souhaite se doter d'une politique pour reconnaître le travail bénévole;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite affirmer son appréciation pour l'engagement social et reconnaître le travail bénévole réalisé sur son territoire:

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'adopter la politique telle que présentée en pièce justificative de la séance.

മ ADOPTÉE രു

### 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1. Formation du coordonnateur en aménagement COMBEQ

# Résolution 2021-08-223 – Autorisant l'inscription de M. Blais au poste de coordonnateur en aménagement à deux formations offertes par la COMBEQ

CONSIDÉRANT QUE le poste de coordonnateur en aménagement requiert de la formation continue pour maintenir ses connaissances à jour;

CONSIDÉRANT QU'un budget est alloué annuellement pour la formation des employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont récemment été apportées au Règlement Q-2, R.22 et à que de nouveaux règlements ont été ajoutés à la Loi sur la qualité de l'environnement (L.Q.E.);

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'autoriser M. Blais à s'inscrire aux formations suivantes offertes par la COMBEQ :

- Nouveaux règlements d'application de la L,Q,E, : Un labyrinthe nécessitant un fil d'Ariane au coût de 304.85\$ plus taxes:
- Modifications 2020 au Règlement Q-2, R.22 au coût de 201.00\$ plus taxes

മ ADOPTÉE രു

4.2. Dépôt d'un projet pour le Fonds Régions et Ruralité – Volet 2

#### Résolution 2021-08-224 – Autorisant le dépôt d'un projet au Fonds Région et Ruralité – Volet 2 pour l'année 2021

CONSIDÉRANT que le Fonds Régions et Ruralité – Volet 2 tel que géré par la MRC des Jardins-de-Napierville inclut une enveloppe municipale locale dans le cadre du programme Soutien au développement rural (projets municipaux locaux);

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe municipale locale, pour 2021, est de 20 000 \$ par municipalité, cumulé au solde de 20 000\$ non utilisé pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité bénéficie d'un délai de réalisation des projets jusqu'au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT l'intention du Conseil d'utiliser les enveloppes cumulées afin de déposer un projet d'aménagement de terrains de pickleball au parc des aînés;

Considérant que les projets doivent être déposés à la MRC au plus tard le 22 septembre 2021;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents :

- D'autoriser la directrice générale à déposer un projet pour le FRR Volet à la MRC des Jardins-de-Napierville;
- D'envoyer une copie de cette résolution avec le dépôt du projet.

ADOPTÉE രു

4.3. Octroi d'un mandat à Génexco pour préparer les documents nécessaires et rédiger la demande de subvention du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL 2021-2024)

Résolution 2021-08-225 – Autorisant l'octroi d'un mandat à Génexco pour la préparation des documents et la rédaction d'une demande de subvention dans le cadre du PAVL 2021-2024

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des transports du Québec (MTQ) a mis en place un Programme d'aide à la voirie locale pour 2021-2024;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2022-2023, les appels de projet pour les volets Redressement et Accélération sont jusqu'au 30 septembre 2021 et le volet Soutien jusqu'au 31 octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE les documents à joindre doivent comporter les plans et devis des travaux à réaliser, ainsi que le tableau de priorisation du plan de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénierie Génexco a déjà produit ces documents dans le cadre du mandat donné pour l'inspection de la chaussé et des ponceaux;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'octroyer un mandat à Génexco au coût de 85\$ de l'heure pour la préparation des documents et la rédaction d'une demande de subvention pour le PAVL 2021-2024.

န္ကာ ADOPTÉE ဇဒ

4.4. Prolongation du contrat de Charly Lestage jusqu'au 31 août 2021

# Résolution 2021-08-226 – Autorisant la prolongation du contrat de Charly Lestage au poste estival d'entretien des parcs

CONSIDÉRANT QUE la subvention offerte par Emploi Canada prévoyait une contribution salariale pour le poste à l'entretien des parcs sur une durée de 8 semaines;

CONSIDÉRANT QUE cette période se terminait le 20 août 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien des parcs est nécessaire jusqu'à la fin du mois d'août;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'autoriser la prolongation du contrat de Charly Lestage au poste estival d'entretien des parcs.

န္တာ ADOPTÉE ભ

4.5. Abolition du poste de surveillance de la patinoire

# <u>Résolution 2021-08-227 – Autorisant l'abolition du poste de surveillance de la patinoire</u>

CONSIDÉRANT QUE la surveillance de la patinoire est un poste très incertain en raison de sa dépendance directe avec la météo;

CONSIDÉRANT QUE la surveillance n'est offerte qu'à certaines plages horaires spécifiques, alors que la patinoire est accessible en permanence lorsque la météo le permet;

CONSIDÉRANT QUE les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte et que les plus de 12 ans sont autonomes;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'abolir le poste à la surveillance de la patinoire.

മ ADOPTÉE രു

Monsieur Richard Lestage se retire parce qu'il est en conflit d'intérêt.

4.6. Proposition au SCFP pour créer un poste aux loisirs, indépendant du poste à la réception

# Résolution 2021-08-228 – Autorisant la directrice générale à proposer au SCFP de créer un poste aux loisirs, indépendant du poste de la réception

CONSIDÉRANT QUE la responsabilité du soccer a été transférée à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la gestion des loisirs, des sports et des activités culturelles implique un horaire variable, souvent de soir et de fin de semaine;

CONSIDÉRANT QUE le poste à la réception implique un horaire stable de jour et de semaine;

CONSIDÉRANT QUE la gestion des loisirs nécessite une ressource dédiée et spécialisée pour ce poste;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu MAJORITAIREMENT par les conseillers présents, la mairesse s'abstenant de voter, d'autoriser la directrice générale à entamer des discussions et signer une éventuelle entente avec le SCFP pour permettre la création d'un poste aux loisirs, indépendant du poste à la réception.

Conseiller ou Conseillère	Poste	Vote
Monsieur Richard Lestage	1	Pour
Monsieur Alain Lestage	2	Pour
Monsieur Alexandre Brault	4	Pour
Monsieur Marc Lamarre	5	Contre
Monsieur François Ledoux	6	Pour

န္တာ ADOPTÉE 🖎

#### 5. FINANCES ET TRÉSORERIE

5.1. Adoption des comptes à payer

Résolution 2021-08-229 – Adoption des comptes à payer pour le mois de juillet 2021

Il est proposé par monsieur Richard Lestage, appuyé par monsieur Alain Lestage et résolu UNANIMEMENT par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes à payer du mois de juillet 2021.

മ ADOPTÉE രു

5.2. Remboursement de l'inscription des enfants de bénévoles et des bénévoles/joueurs de soccer pour la saison 2021

# Résolution 2021-08-230 – Autorisant le remboursement de <u>l'inscription des enfants de bénévoles et des bénévoles/joueurs de</u> soccer pour la saison 2021

CONSIDÉRANT QUE l'Association de soccer de Saint-Jacques-le-Mineur avait pris la décision de ne pas faire payer les parents et les joueurs qui s'impliquaient bénévolement dans le soccer pour la saison 2021;

CONSIDÉRANT QUE la responsabilité du soccer a été transférée à la municipalité après cette décision;

CONSIDÉRANT QUE certains parents et joueurs bénévoles ont payé pour leur saison et d'autres non;

CONSIDÉRANT QUE cela crée de l'injustice et de la confusion tant pour les personnes touchées que pour l'administration du soccer;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT que les parents et les joueurs qui se sont impliqués bénévolement dans la saison 2021 de soccer soient remboursés pour leur inscription et celle de leurs enfants.

န္ကာ ADOPTÉE ဇဒ

Monsieur François Ledoux s'abstient de voter parce qu'il est en conflit d'intérêt étant lui-même bénévole pour la saison de soccer 2021.

### 6. INFORMATIONS SERVICES ET ASSOCIATIONS

Loisirs : Richard Lestage souhaite remercier François Ledoux, Geneviève Grégoire et Joanie Brault pour l'organisation de la saison de soccer 2021.

Remerciements à tous ceux qui ont participés à la saison de soccer malgré les circonstances. Il y aura une fête samedi le 28 août de midi à 16h pour tous les jeunes et leurs parents. Jeux gonflables, activités et épluchette de blé d'inde.

La fête de baseball se tiendra le 11 septembre 2021 avec la finale.

Alexandre Brault n'est plus président de DPJL Aréna. La nouvelle saison doit reprendre bientôt, mais la nouvelle administration a changé le nom de DPJL ou le changera bientôt.

### 7. INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRESSE

Inauguration du parc à chien le 11 septembre prochain à 10h. Les députées seront présentes.

Tous les citoyens et leurs chiens sont invités pour la photo.

### 8. 1 ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Début de la période de questions : 19h31

Remerciement d'une citoyenne pour le parc à chien.

Q : Demande de suivi dans le dossier du 2<sup>e</sup> puits.

R : L'appel d'offres est complexe. L'ouverture des soumissions est prévue pour le 26 août (elle a dû être reportée à cause des vacances).

Q : Pour les élections, est-ce qu'il y a des candidats pour le personnel électoral?

R : Les DG des municipalités sont d'office les Président d'Élections. La secrétaire a été assermentée. Le personnel semble complet.

Fin de la période de questions : 19h35

### 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1. Formation du service incendie sur les interventions impliquant des véhicules à carburant alternatif

Résolution 2021-08-231 - Approuvant l'offre de services de Formapompier pour une formation sur les interventions impliquant des véhicules à carburant alternatif (propane)

CONSIDÉRANT le coût total de 2,416.66 plus taxes pour l'ensemble des membres du SSI;

CONSIDÉRANT QUE la formation a été prévue dans le budget 2021 du SSI;

CONSIDÉRANT les dangers que peuvent provoquer les types de carburants alternatifs;

CONSIDÉRANT QUE cette formation est unique et dispensée par Energir;

CONSIDÉRANT QU'une certification sera émise à la suite de cette formation;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'offre de services de Formapompier au coût de 2,416.66\$ plus taxes pour une formation impliquant des véhicules à carburant alternatif, à tous les membres du Service de sécurité incendie (SSI) de Saint-Jacques-le-Mineur.

န္တာ ADOPTÉE ભ

9.2. Démission du pompier Francis L'Italien

Résolution 2021-08-232 - Approuvant la démission du pompier Francis L'Italien au sein du Service de sécurité incendie (SSI) de Saint-Jacques-le-Mineur

CONSIDÉRANT son manque de disponibilité;

CONSIDÉRANT QUE le directeur SSI a reçu sa demande de démission;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver la démission du pompier Francis L'Italien du Service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur.

ADOPTÉE രു

Le directeur du SSI et la Municipalité tiennent à remercier M. Francis L'Italien pour son service et lui souhaite bonne chance dans ses projets futurs.

9.3. Nomination du pompier Alexandre Ducharme St-Amour au poste d'officier

Résolution 2021-08-233 - Approuvant la nomination d'Alexandre Ducharme St-Amour à titre d'officier (lieutenant) à temps-partiel au sein du Service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur

CONSIDÉRANT QUE la demande de rétrogradation provenant du lieutenant Denis Perrier a été autorisée;

CONSIDÉRANT le résultat de l'affichage de poste d'un lieutenant aux opérations à temps-partiel;

CONSIDÉRANT QUE la direction du SSI n'a obtenu qu'une seule candidature lors de cet affichage;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver la nomination d'Alexandre Ducharme St-Amour à titre d'officier (lieutenant) à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur.

န္ကာ ADOPTÉE ဇဒ

#### 10. TRAVAUX PUBLICS

10.1. Octroi du contrat de déneigement à Transport Donald Bourgogne

Résolution 2021-08-234 – Refusant l'octroi du contrat de déneigement des saisons 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et une année optionnelle pour 2024-2025 à Transport Donald Bourgogne

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigement pour le déblaiement, l'enlèvement de la neige et l'épandage d'abrasifs et de sel sur les chemins, rangs, les trottoirs et les bornes-fontaines ainsi que le ramassage pour la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est venu à échéance à la fin de la saison 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE le document d'appel d'offres a été publié sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec SEAO;

CONSIDÉRANT QUE Transport Donal Bourgogne a été le seul soumissionnaire;

CONSIDÉRANT la soumission tarifaire suivante :

Saison 2021-2022	429 208.81\$ + 35 000\$ pour le ramassage à la demande
Saison 2022-2023	444 914.47\$ +36 000\$ pour le

	ramassage à la demande
Saison 2023-2024	456 100.55\$ +38 000\$ pour le ramassage à la demande
Sous total	1 654 747.60\$ (incluant les taxes)
Saison optionnelle 2024-2025	467 547.30\$ +40 000\$ pour le ramassage à la demande

CONSIDÉRANT le contrat précédent au coût total incluant les taxes de 760,009.84\$ pour les saisons de 2017 à 2020;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu MAJORITAIREMENT par les conseillers présents, la mairesse s'abstenant de voter :

- De refuser l'octroi du contrat de déneigement à Transport Donald Bourgogne pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;
- De modifier les critères d'admissibilité de l'appel d'offres afin de retourner en appel sur SEAO.

Conseiller ou Conseillère	Poste	Vote
Monsieur Richard Lestage	1	Contre
Monsieur Alain Lestage	2	Contre
Monsieur Alexandre Brault	4	Contre
Monsieur Marc Lamarre	5	Pour
Monsieur François Ledoux	6	Pour

### န္ကာ ADOPTÉE ဇဒ

10.2. Appel d'offres pour réparation des dommages causés par un entrepreneur sur Édouard VII

# Résolution 2021-08-XXX – Autorisant le directeur des travaux publics à aller en appel d'offres pour des travaux de réparation sur Édouard VII

CONSIDÉRANT QUE le 4 août dernier, des dommages ont été causés à la route Édouard VII par un entrepreneur effectuant des travaux chez un citoyen;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur en question est pleinement responsable des dommages;

CONSIDÉRANT QU'il importe de réparer ces dommages pour la sécurité des citoyens;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'autoriser le directeur des travaux publics à aller en appel d'offres pour les travaux de réparation sur Édouard VII.

മ ADOPTÉE രു

10.3. Achat d'armoires pour le chalet des loisirs

# Résolution 2021-08-235 – Autorisant l'achat d'armoires pour le chalet des loisirs au coût de 1,952\$ plus taxes chez Canac

CONSIDÉRANT QUE les armoires de cuisine du chalet des loisirs sont désuètes;

CONSIDÉRANT les soumissions suivantes :

Entreprise	Coût
Rona	2,237\$ + taxes
Canac	1,952\$+ taxes
Home dépôt	2,495\$ + taxes

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'autoriser l'achat d'armoires pour le chalet des loisirs au coût de 1,952\$ plus taxes chez Canac.

န္တာ ADOPTÉE ဇဒ

10.4. Achat d'un abreuvoir pour le chalet des loisirs

# Résolution 2021-08-236 – Autorisant l'achat de deux abreuvoirs pour le chalet des loisirs au coût de 1,266\$ plus taxes chez Global Industrial

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite installer deux abreuvoirs au chalet des loisirs;

CONSIDÉRANT les soumissions suivantes :

Entreprise	Coût	Détail
Global Industrial	1,266\$ + taxes (spécial)	Installation murale  Avec remplisseur automatique  Eau filtrée
Sani Fontaine (Modèle PG8EBF)	1,538\$ + taxes	Installation murale  Avec remplisseur automatique  Filtration en option

Sani Fontaine (Mo	odèle 1,286.25\$	+ taxes Installati	on murale
		Avec manuel	remplisseur
		Filtration	n en option

CONSÉQUEMMENT, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'autoriser l'achat de deux abreuvoirs au coût de 2,532\$ plus taxes pour le chalet des loisirs.

န္တာ ADOPTÉE ဇဒ

- 11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
- 12. HYGIÈNE DU MILIEU
- 13. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 14. BIBLIOTHÈQUE
- 15. CORRESPONDANCE ET DEMANDES DE COMMANDITES
- 16. VARIA
- 17. 2E PÉRIODE DE QUESTIONS

Début de la période de question : 19h43

- Q: Concernant le feuillet des loisirs, est-ce qu'on va en faire partie?
- R : Pour l'instant, la réponse a été donnée et discutée à la table des maires.
- 18. PROCHAINE RENCONTRE (14 septembre 2021)
- 19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

#### Résolution 2021-08-237 - Adoptant la levée de la séance ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc Lamarre, appuyé par monsieur Alexandre Brault et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'autoriser que la séance soit levée à 19h45.

Lise Sauriol, mairesse

Isabelle Arcoite, secrétaire-trésorière

ည္ ADOPTÉE ဇဒ